

INFOS
CULTURE
CITOYENNETÉ
SOCIÉTÉ
VIE
FOSSOISE

LE NOUVEAU MESSAGER

Belgique - België

P.P. - P.B.

5070 FOSSES-LA-VILLE

BC 107728

Bureau de Dépôt : 5070 Fosses-la-Ville

Agrément n° P911404

Exp. : Centre culturel - rue Donat Masson 22 - 5070 Fosses-la-Ville

MENSUEL D'INFORMATION DE FOSSES-LA-VILLE

Ne paraît pas en juillet et août

SEPTEMBRE 2015 - N° 60 - 1€

60



**L'été 2015 fut solidaire
à Bebrona**

Syrien ne change...

LE NOUVEAU MESSAGER

Editeur responsable :

Bernard Michel, Centre culturel de l'Entité fossioise asbl, rue Donat Masson, 22 à 5070 Fosses-la-Ville.

Où trouver

le «Nouveau Messenger»?

Pour Fosses Centre : au Centre culturel, à la Maison du tourisme, à la librairie (rue de Vitrival), à la boulangerie Dardenne, à la chocolaterie Florent.

Pour les villages et hameaux : à la Boulangerie Brachotte (Le Roux), chez l'institut esthétique Picavet (Névreumont), à la boulangerie Ernoux (Sart-St-Laurent), à Vitrival à la Sandwicherie et à la station service.

A quel prix?

1 euro par numéro ou en abonnement de 8 euros pour 10 numéros.

Contact / Abonnements

Par téléphone : 071 71 46 24

Par courrier : Rédaction Nouveau Messenger, rue Donat Masson, 22 à 5070 Fosses-la-Ville

Par courriel : nouveaumessenger.culture@fosses-la-ville.be

IBAN : BE27 3601 0215 7473

Comité de rédaction

Bernard Michel, Sophie Canard, Leslie Hanus, Jean Romain, Jean-Pierre Romain, Daniel Piet, Thierry Wenes, Pierre-Jean Vandersmissen, Françoise Honnay, Aurélien Huysentruyt, Grégory Piet, Willy Darville, Laurence Denis, Bruno Wynands.

Après Koh Lanta, les Boules et les chocottes, Pékin Express, Rendez-vous en terre inconnue, Seuls au monde, les ch'tis au bout du monde,.. et toutes les belles émissions télévisuelles d'aventure, voici que des explorateurs venus d'un autre monde nous proposent une nouvelle saga dont les médias se font le relais, audience et morale exigent.

Ils sont actuellement plusieurs centaines de milliers d'aventuriers et de nombreux candidats s'inscrivent encore tous les jours. Ils portent des noms imprononçables, ils viennent de partout hors d'Europe et sont prêts à mettre leur vie en danger pour nous émouvoir et mettre notre moralité d'Européens à l'épreuve.

Pour ceux qui ont raté la première saison voici le résumé des épisodes précédents. Une partie de cache-cache internationale s'était engagée entre quelques-uns de nos vaillants ados européens et les autorités (qu'elles soient parentales ou nationales). La sagacité de nos jeunes a pu facilement déjouer les pièges et les voilà envolés par centaines vers la Syrie. Persuadés de partir en héros, ils restent pour les autorités les victimes de dangereux fanatiques et s'ils reviennent, ils deviennent a priori des bourreaux terroristes en puissance. Funestes destins pour ces jeunes à qui notre monde dit "libre" ne proposait rien de bien excitant.

Depuis le début de l'été, la saison deux bat son plein. Une première équipe d'aventuriers s'est lancée dans une traversée épique de la Méditerranée. Une épreuve assez sélective puisque plusieurs milliers d'aventuriers y auraient laissé la vie. Quand on pense que les tournages de « Drop » ou de Koh Lanta ont été arrêtés dès les premiers décès...

Une autre équipe a préféré rejoindre notre belle Europe par la route. Ne croyez pas que ce soit plus simple. Grâce aux nombreuses épreuves imaginées par les autorités, plusieurs milliers de candidats sont actuellement bloqués aux abords des premières grandes gares européennes. Leur périple s'arrêtera-t-il là ? Vous le saurez en suivant quotidiennement leurs aventures dans vos journaux préférés.

C'est maintenant à vous de jouer chers lecteurs. Vous pouvez choisir de soutenir les candidats en leur prêtant main forte au nom de l'humanité, de l'histoire, voire de la dignité. Vous pouvez également choisir de soutenir les autorités en les dénonçant, en alimentant les réseaux sociaux de phrases assassines, au nom des valeurs de l'occident, de l'économie de supermarché, du chacun chez soi, et parce qu'il est peut-être dangereux de partager lorsqu'on a déjà difficile. Charité bien ordonnée commence par soi-même...

Actuellement, le camps des économes semble emporter la partie. Mais rien n'est encore définitif... Alors chers lecteurs du camps des solidaires, à vous de jouer... Les initiatives se multiplient. L'humanisme pourrait peut-être triompher et créer un buzz planétaire sans précédent...

■ Thierry Wenes



"Arche de Noé" réalisée en 2013 par les élèves de 5° et 6° primaire de l'école St Feullien encadré par l'artiste Christian Lagrange - Etang du Château Winson.

Rues et lieux-dits de chez nous : NEVREMONT

Jean Radelet, qui aimait son village, a présenté un jour au Cercle d'Histoire un inventaire des lieux-dits de Nèvremont. Nous en avons extrait quelques-uns pour cette série dans le Nouveau Messager. Et d'abord, ce nom « Nèvremont » ? La première mention remonte à 1557 : « en Evremont » qui se voit déjà contracté en « En Nevremont » en 1566. Il s'agirait soit d'un nom propre germanique « Ebaro mons » (déformation de Eberard, Evard), soit du celtique eber qui signifie sanglier (le b est souvent devenu v). Vous avez le choix...

A la Baillerie : c'était une ferme, où se trouve l'école actuelle, donnée à bail, ce qui était différent de « donnée à cens » (redevance due au seigneur), d'où le nom de censier.

Au Benoit : dans un acte de 1618 : « pièce de terre estante proche du bois des noix ».

Cense de Nèvremont : celle de la famille Debruynne, c'est la plus ancienne du village. En 1612 elle appartenait à Melchior Gillain.

Chapelle de la Paix : au carrefour de deux chemins vers Saint-Remy et Fosses se trouvait une chapelle « Notre-Dame de la Paix » érigée peut-être pour célébrer la « paix de Tongres » en 1640 ? Elle a disparu mais à cet endroit figure encore une « croix d'occis » rappelant un tragique accident de carrière qui coûta la vie à deux personnes en 1830.

Cortil Mozet : un cortil, c'est un jardin clos. Mozet serait un nom de famille, comme on a aussi Cortil Biernau et Cortil Simon (en face de l'école).

Doumont : une des grosses fermes de Fosses, et des plus anciennes : on trouve « à Doulmont » en 1557 et « Douxmont » en 1647. La côte de la route ne semble pourtant pas si « douce » mais il faut savoir que la grand-route actuelle ne fut construite qu'en 1843. Avant cela, on pouvait suivre un chemin, devenu sentier à présent disparu, qui pro-

longeait le Tri du Bois (Scul de Pouye), passait derrière la villa de Rome et les maisons actuelles qui longent la route et passait derrière la ferme pour rejoindre le chemin du Cortil Mozet. Et ainsi la pente était nettement plus douce !

Ermitage : au lieu-dit Saint-Remy a existé un ermitage mais on ne connaît aucun nom d'ermite. Pourtant il y avait là un clocher (une chapelle St-Remy est citée en 1497), on y a célébré des mariages et on a trouvé un petit cimetière à proximité.

Grand Gaux : du germanique « wald » = bois. Cité en 1618. Ensemble de prés sous Nèvremont, le long de la Biesme. Sur l'autre rive était « le petit Gaux » et entre les deux le « Bossu pont ».

Giveau : tournant de la route de Tamines, en face des anciens fours à chaux (cités en 1625) mais dont l'origine reste inexplicquée. Du latin jugum, joug ? En wallon on djiveau c'est une tablette de cheminée...

Moulin de Saint-Remy : autrefois appelé Hersoul, du nom d'un propriétaire ? Aussi Hercoil ou Henrysoul. Cité comme moulin dès 1319. Le meunier Pierre de Rouillon fut cinq fois bourgmestre de Fosses, au XVIIe siècle.

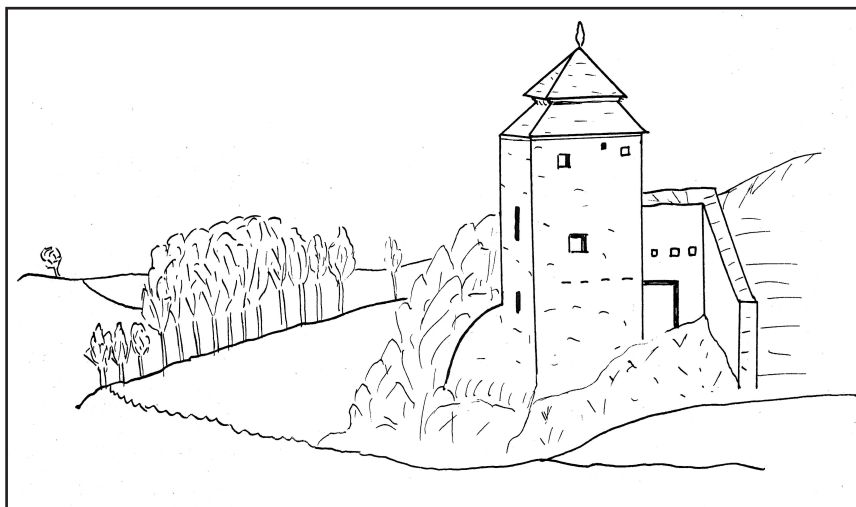
Au Potage : lieu-dit sur la route de Ham-sur-Sambre. Déformation de potager ?

Rivaustrée : citée comme rue en 1647. Du latin rivus (bordure) et strata (rue).

Ruelles : à Nèvremont on cite ruelle Mautrô (mauvais trou, actuelle ruelle aux Pierres), ruelle Grand Seure (seûwe, rigole), ruelle du Puits (autrefois : « du maréchal »), ruelle du Grand Gaux.

Tchafors : fours à chaux. Comme Aisemont, Nèvremont se trouve sur un banc calcaire et une carrière est déjà citée en 1625. Deux fours à chaux sont encore visibles : l'un dans un jardin près de la Chapelle de la Paix et l'autre sous la ferme de Doumont. Celui-ci semble avoir été fermé en 1914.

L'ermitage, d'après H. Lemaître, 1892.



Heureux qui comme un Nouveau Messenger a fait un long voyage !

Un exemplaire du Nouveau Messenger de Fosses a été expédié par erreur au Québec en décembre 2013, et est revenu intact au point de départ (Château Winson) en avril... 2015. Voici son histoire vraie... ou presque !



Je suis l'un des nombreux Nouveau Messenger expédiés chaque mois dans de nombreuses boîtes aux lettres de l'entité fossoise. Mon lecteur assidu m'attend avec impatience pour dévoiler mes pages au coin du feu en c e t hiver de

décembre 2013. Comme pour l'ensemble des mes collègues Nouveau Messenger fraîchement imprimés et prêts à l'envoi, je passe par la Poste de Fosses. On me met un cachet sur le dos. Et on m'expédie... Sauf que dans mon cas, mon voyage fut long, très long, lointain, très lointain, froid mais pas trop et palpitant, tellement palpitant.

Cachet sur le dos, on me jette dans un camion, destination inconnue. Il est 5h du matin, j'arrive à Paris, aéroport Charles de Gaulle.

Moi : « Bonjour, moi c'est le Nouveau Messenger de Décembre ».

Mon voisin ficelé : « Salut, moi, c'est Le Figaro ».

Moi : « Sais-tu où nous allons ? Je devais aller chez un lecteur fossois, mais me voilà bien loin de chez moi ».

Le Figaro : « Yes, of course. Nous sommes expédiés au Québec. On va bientôt décoller ; accroche ta tuque avec d'la broche (« Tiens-toi prêt ! », en québécois).

Première escale new-yorkaise : « Passeport, s'il vous plaît ! ». Je me fais digitaliser. Mes empreintes sont relevées. Me voilà scanné sous toutes les coutures. Les douaniers sont aux petits soins. « Bon voyage, Sire. See you later ». J'espère revenir à New York, la ville, que je n'ai vue que de nuit, à l'air magnifique. Mais pas le temps de m'attarder en chemin, me voilà déjà réembarqué pour Montréal. Passer d'un vol long courrier à un vol de moins d'une heure entre New York et Montréal, c'est un changement





radical. Petit coucou de vingt places, je valdingue d'un coin à l'autre de l'avion. Les turbulences ne cessent durant tout le vol. Je suis malade ! Un colis vient de me tomber dessus ; ma première page vient de se corner. Aïe-aïe-aïe, ouille !

Montréal me voilà ! Quelle ville ! Quelle luminosité ! Un peu comme les Gendarmes à New York, je garde la tête dans les gratte-ciels toute la journée. C'est enivrant ! Le quartier des affaires est magnifique et les ruelles du vieux-Montréal sont splendides. Le facteur cherche mon destinataire. J'aimerais lui dire que ce n'est pas ici, mais le voyage est de plus en plus beau. Je ne dis mot et profite de la balade. Les galeries d'art sont magnifiques. Je croise même le Grand Jacques. La Belgitude est présente à Montréal. Quelle ville ! Quelle ville ! Et ces odeurs... Le Figaro m'avait parlé durant notre voyage de la poutine, ce plat typique québécois fait de frites, de cheddar et de sauce brune. Il n'avait pas menti, ça parle au diable (« c'est incroyable », expression québécoise). Il m'avait également parlé de Schwartz's une institution de la charcuterie hébraïque montréalaise depuis plus de 80 ans. Un vrai régal ! Quelle ville ! Quelle culture !



Mais, je n'ai plus le temps de m'attarder, mon courrier ne trouve pas mon point de dépôt ; je suis expédié à Québec. En chemin, ficelé à mes côtés, le Journal de Québec me conseille de visiter la ville et le Château Frontenac, haut lieu historique et touristique de Québec. On me décharge du bus. Le postier me trimballe dans les ruelles de Québec. Le street-art est présent partout. Les façades des maisons sont un spectacle en soi. Je me délecte. Château Frontenac, j'y passe justement. Quelle chance ! Splendide ! Et le Saint-Laurent coule à ses pieds... Je me laisse presque à rêver à remonter la route des baleines jusqu'au petit village de Tadoussac en passant par les nombreux parcs nationaux québécois. Il paraît qu'il y a des ours bruns dans les forêts... et des réserves indiennes iroquoises.

De retour au tri postal de Québec, les postiers se rendent à l'évidence, je suis un voyageur égaré qu'il est temps d'aider à retrouver son chemin. Me revoilà sur le chemin du retour : Montréal, vol direct pour Londres où je fais escale pendant quatre heures, avant de redécoller pour Bruxelles. Un The Guardian s'est endormi sur mon épaule gauche et a laissé quelques traces d'encre encore fraîches sur ma première page.

Quel voyage ! Je n'oublierai jamais ces odeurs, ces villes, ces gratte-ciels, ces gens formidables et ces rencontres fortuites qui font la jeunesse et surtout la richesse du Nouveau Messenger que je suis devenu. Je suis prêt à me faire lire pas mon propriétaire qui m'attend certainement avec impatience depuis près de deux ans. Je t'attends ! A tout de suite Jean-Louis Lemaître !

■ Grégory et Daniel Piet



L'été 2015 fut solidaire à Bebrona

Durant cet été 2015, 14 jeunes Fossois, ont été engagés comme jobistes par l'administration communale, dans le cadre du projet « Été solidaire, je suis partenaire » avec le soutien de la Région Wallonne. Par leur travail, ils ont contribué à l'aménagement des jardins partagés. Rencontre avec une jardinière, Mary-France, pour avoir son avis sur cette initiative.

Été solidaire,
JE SUIS PARTENAIRE



Que pensez-vous du travail réalisé par les jeunes pour les jardins partagés ?

Le travail réalisé est impressionnant. Les jeunes ont permis de bien faire avancer le projet des jardins partagés. On voit qu'ils l'ont fait avec le cœur. Les différentes réalisations sont très utiles. Ils ont fait preuve de beaucoup d'imagination. Ils ont rénové avec goût le bâtiment situé dans les jardins. Ils y ont apporté de la couleur, de sorte qu'il ne ressemble pas un local de réunion mais qu'il soit vraiment accueillant. Le panneau d'accueil du « Légumier de Bebrona » invite, lui, à entrer dans les jardins pour les découvrir et leur donne un caractère familial.

Et votre rencontre avec les jeunes, que pou-

vez-vous nous en dire ?

Ils étaient tous très polis, agréables et sympathiques.

Le légumier de Bebrona étant situé à côté de la Résidence Dejaifve, nous avons eu régulièrement la visite de résidents du home. Les jeunes n'ont jamais été fermés aux personnes plus ou moins âgées.

Lors du travail de recherche pour le choix du nom des jardins partagés avec les jardiniers, les jeunes sont restés ouverts au point de vue des différentes générations, pour finalement tomber sur un consensus.

Ils sont restés simples et humbles.



Que pensez-vous de cette première participation de la commune en collaboration avec le centre culturel, l'IDEF et le CPAS à « Eté solidaire, je suis partenaire » ?

Je pense que c'est une expérience à renouveler pour les années à venir.

Les jeunes se sont donnés à fond, ils ont pu échanger leurs idées, leurs connaissances, leurs savoir-faire et ainsi être complémentaires les uns aux autres et apprendre de nouvelles choses.

Comme je l'ai déjà dit, tout ce qu'ils ont réalisé est utile, nous profitons aujourd'hui des meubles qu'ils ont créé. Ils ont apporté un plus pour la collectivité. Ils ont pu participer à une « bonne cause ».

Ce que je trouve bien dans ce projet, c'est qu'il a permis à ces jeunes de faire « autre chose » en les laissant vraiment libre de s'exprimer. « Alors qu'on ne vienne pas dire que les jeunes n'ont rien envie de faire ». Quand on leur en donne la possibilité, il

y a vraiment de belles choses qui en sortent.

Le 31 août 2015, une après-midi a été consacrée à la présentation du travail des jeunes, que pouvez-vous nous en dire ?

C'est une bonne idée de mettre en lumière le travail des jeunes. C'est à garder pour les prochaines fois. Cependant, j'aurais aimé pouvoir passer plus de temps avec les jobistes, pour cette dernière journée ensemble. Je dirais donc « peut être amélioré ».

Pour clore cet article, je tiens à remercier les jeunes (Anthony, Guylian, Marine, Jimmy, Jean-Luc, Pauline, Jodie, Emilie, Benjamin, Jessy, Augustin, Clémence, Manon, Louise) pour le travail réalisé et leur bonne humeur, la Région Wallonne pour son soutien et l'équipe des Jardiniers, du PCS, du Service travaux, du Centre culturel et de l'IDEF pour leur collaboration.

■ Leslie Hanus



Du nouveau dans nos paroisses

Avec le départ de Vincent, l'évêque de Namur a dû réorganiser nos paroisses. Le doyenné de Fosses a été réuni administrativement à celui d'Auvélais, sous la direction du doyen Francis Lallemand. Les paroisses du secteur de Fosses ont un nouveau curé : l'abbé Roger Ahoua, un Ivoirien, qui sera vice-doyen et vient de s'installer place du Chapitre, assisté d'un vicaire, l'abbé Cyrille Zagadou, ivoirien lui aussi. Nous les avons rencontrés.

- Monsieur l'abbé, enfin, Roger puisque c'est ainsi que vous préférez être appelé, vous venez donc de Côte d'Ivoire ?

Oui, je suis né voici cinquante ans à Anyama, près d'Abidjan, dans la paroisse de Grand-Bassam, où j'ai fait mes études jusqu'au séminaire puisque cette ville est le centre du diocèse. J'ai été ordonné prêtre le 27 juillet 1998. J'ai alors été chargé de diverses tâches temporaires : la pastorale universitaire, secrétariat de l'Union fraternelle du clergé ivoirien et du Conseil presbytéral de Grand-Bassam, secrétaire du Synode diocésain de Grand-Bassam, de la Jeunesse Etudiante catholique et de la Commission épiscopale Justice et Paix, animateur à la Radio catholique, membre fondateur de la Ligue ivoirienne des Droits de l'Homme, formateur du Service pour un Monde meilleur...

Puis, fin 1999, j'ai été envoyé à Rome pour compléter mes études : un doctorat en théologie morale, tout en assurant une pastorale, un certain temps, à Bologne et à Palerme, en Sicile. J'ai aussi participé à une pastorale en France, à Aix-en-Provence, puis à Trèves, en Allemagne.

- Vous avez beaucoup voyagé !

Et ce n'était pas tout ! Je suis allé ensuite aux Etats-Unis, à Cleveland, Ohio, puis à Montréal, au Canada, pour une thèse de doctorat en Ethique des Affaires et un master en Bioéthique et en Management Business Administration. Rentré au pays, j'ai été durant plusieurs années professeur de théologie morale, de bioéthique et d'éthique des affaires au Centre Mathieu Ray à Abidjan, au Grand Séminaire et à l'université. C'est ainsi que j'ai publié une douzaine d'ouvrages de mes cours sur ces sujets nouveaux.

- Et après tout cela, vous voilà curé en Belgique !

Eh oui ! Nous sommes en fait prêtres missionnaires Fidei Donum, destinés à travailler à l'étranger. Dans le cadre d'un accord de coopération entre les diocèses de Grand-Bassam et de Namur, j'ai été en-

voyé d'abord à Graide, en 2011, où j'ai été vicaire dans le secteur Graide-Daverdisse, pour seize paroisses ; j'y suis resté un an, après quoi j'ai été appelé comme curé de Mettet, dans un secteur de quatre paroisses.

- Et vous vous y êtes bien intégré ?

Ma maman me disait que je devais m'adapter partout où on me déposerait ! Mais j'ai apprécié la cordialité des gens de Mettet. J'ai d'ailleurs marché comme sapeur de la Marche Saint-Jean de Mettet, et aussi à Pontauray, à Biesme et à Gerpinnes.

- Vous ne serez donc pas dépaycé à Fosses ?

Non, bien sûr. Depuis plusieurs mois j'assure le service pastoral dans les deux secteurs, Mettet et Fosses, j'ai donc déjà beaucoup de contacts et d'habitudes ici, grâce à une facilité naturelle de relation et de contact. J'ai gardé de bonnes amitiés à Graide : des paroissiens sont venus m'aider à déménager au presbytère de Fosses. Chaque fois je passe par une phase d'observation des habitudes des gens, puis j'essaie d'identifier une pastorale à taille humaine. Il y a parfois des résistances, mais je respecte la pensée de chacun et je veux que tout le monde soit heureux !

- Voilà un beau programme ! Et pour vous, l'abbé Cyrille ?

Pour moi ce sera plus simple. Je suis né aussi en Côte d'Ivoire, mais au centre du pays, voici 32 ans. J'ai été ordonné en 2011 et après trois ans de service pastoral à Abidjan, j'ai été envoyé en Belgique, en septembre 2014, à Pontauray, tout en poursuivant des études à Louvain-la-Neuve. Mais il est bien précisé que, résidant à la cure d'Aisemont, je suis vicaire des cinq paroisses du secteur. J'ai aussi étudié les sciences administratives et politiques et possède un baccalauréat en théologie et un en lettres

- Eh bien on vous souhaite une chaleureuse bienvenue chez nous, et un heureux apostolat !

Relève assurée au restaurant "Le Castel" !

Changement passé inaperçu : quasi dans l'intimité, discrètement, un nouveau patron est arrivé au restaurant « le Castel ». Cet établissement Fossois de renommée, est maintenant entre les mains de Benjamin Mathy, fils de Jean-Louis. Rencontre...



C'était naturel pour vous de reprendre la relève ?

Benjamin : Oui et non ! Je n'ai pas suivi ces études-là au départ. J'ai commencé par une année de droit. C'était intéressant mais j'ai vite compris que ce n'était pas la voie que je devais suivre. Ensuite, j'ai suivi 3 ans d'études en architecture et, en même temps, je travaillais ici le week-end. Il s'est avéré que je préférais venir travailler ici plutôt que d'être à Liège. Pourtant on sait s'y amuser. (Rire).

Et donc, en 2005, j'ai arrêté « l'archi » et tout de suite je me suis dirigé vers un apprentissage en cuisine et un patronat. J'ai alors pu travailler dans un restaurant à Charleroi, le St-Germain des prés, et à l'Espieglerie. C'était une manière différente de travailler. En 2008, je suis venu travailler ici. 2 ans en salle et en cuisine ensuite. Et donc là, oui, l'optique était de reprendre l'établissement. C'est une histoire de famille... on est bien parti !

Au final, j'ai quand même travaillé 10 ans avec papa. Ça permet de pouvoir assurer la continuité.

Mais, je plains vraiment les jeunes qui veulent s'investir et reprendre quelque chose. Ce n'est pas évident de reprendre même quand on est le fils du patron. Surtout, au niveau des banques... La transition familiale, elle, s'est très bien passée.

Je suis pour un dynamisme réel dans le centre de Fosses et je souhaite que les nouveaux tiennent le coup. C'est bien de voir que ça bouge !

Est-ce qu'il y a des nouveautés ?

B : Nous avons conservé le même standard. J'ai un peu mis en avant mon type de cuisine mais on ne veut pas choquer le client en lui proposant un type de cuisine qu'il n'a pas l'habitude de voir ici. Il n'y a pas de « révolution ». Parfois, une petite touche moderne, un petit changement ou originalité. Mais, le changement s'effectue déjà depuis 5 ou 6 ans. Les gens sont aussi à la demande de ça. Notam-

ment, à cause de la TV, des séries d'émissions. Ils pensent que les cuisiniers sont devenus des « super héros ». On a presque peur de faire quelque chose de simple, que les clients penseraient pouvoir réussir chez eux

Des projets en tête ?

B : Pas vraiment... On aimerait, bien sûr pouvoir renouveler les investissements qui ont été faits voici quelques années. La véranda, par exemple. Et peut être rafraîchir par un coup de peinture. Un projet utile serait de couvrir la piscine car il faut avouer que le temps ne permet pas toujours son utilisation (rire)

Vous dites « On » ... vous êtes nombreux ?

B : Je travaille avec ma compagne, Mégane. C'est grâce à elle que j'ai pu reprendre. Elle s'occupe de la salle, travaille en cuisine et gère aussi et surtout l'aspect administratif. Cette partie est devenue très importante et demande beaucoup de temps. Seul, je ne l'aurais pas fait.

Et... Que devient Jean-Louis ? (Rire)

B : Il habite à Robertville avec sa compagne qui travaille dans le secteur du tourisme à Malmedy. Il habite maintenant près d'un lac mais avait, au départ, regardé pour habiter dans le coin de Bambois. Sûrement besoin d'être proche d'un lac (Rire).

Il reste actif dans le milieu puisqu'il fait toujours partie de Fédération HoReCA, ligue hôtelière.

Il revient de temps en temps et sera justement là ce soir car un de nos anciens seconds ouvre son propre restaurant. Dans ce cas, papa dort ici, il a toujours « un pied à terre » dans la région.

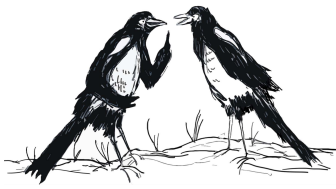
Il donne également des cours d'œnologie à la section hôtelière de Verviers. Il avait bien préparé sa vie de pensionné.

Il pose toujours un tas de questions : "Un tel est-il venu ? ; Est-ce qu'il ya du monde ? ; Et si on faisait ceci ? ; ou cela ?..."

Ce n'est pas plus mal qu'il ait pris de la distance car il aurait eu plus de mal à arrêter. Il n'aurait pas pu faire sans venir, et ça se comprend.

Il est venu manger samedi et a servi « de cobaye » pour goûter les nouveaux menus.

Il a approuvé. Donc, tout va bien... !



Les canlètes

Ratoûrnures :

On n'douve nin s'bouche pus grande po one minte ai po on vraî : On n'ouvre pas la bouche davantage pour mentir que pour dire la vérité

On martchand qui n'sé dire one minte, i pout bin sèrer botique : un commerçant qui ne sait pas mentir peut bien fermer son magasin,

Sètîmbe 2015

Savoz bin qu'on rwè dimeure adlé nos-ôtes ? Ou pus rade on « Prince-Président »

Sèmedi, Luc Baufay do Saut à l'Statche a div'nu Prince-Président dès minteûs 2015.

Li « Royale Moncrabeau » èt sès 40 Molons, comme divant li « Cabinet dès mintes » a mètu su pîds l'ûsance d'on concoûrs di mintes. Achîds dins l'fauteyu di pire au pids di l'èstatuwe da Nicolas Bosret, lès minteûs racontenut leû craque.

Luc a v'lu prinde paurt au concoûrs po : « Po rire ... Po fé rire ... Pace qui dji vwê voltîye di causer è walon ... Po s'fé pléjî ! » C'èst l'trwèzin.me còp qu'i va, à Nameur, raconter one minte. I prumî còp, il a stî trwèzyîn.me, li 2e còp 2e èt, jamès deûs sins trwès, ç'còp çî, il a stî prumî !

Dji sos sûre qui vos vôrîz sawè qué minte il a raconté, bin... li v'là

« Bondjoû mès djins. Dj'a oyu dire qui les Molons tuzin.nent à candjî leû "Tchirlicke" po one machine à l'mode di nos' tîmps. Présidint, proféciat ! C'èst l'âide do tapeû d'martia do secrètaire di vos' caurîf, dis'-t-on, qui boute à l'tcharète. Faut dire qu'il a sudjêt di s'plinde ; c'èst todîs lî qui dwèt d'mèrer li mitan d'èl gnût, après vos' raploû, po compté lès çans', lès mastokes, èyèt lès-ôtès pîces, tote rodjes. Pu rade qui di djouwer avou totes cès brokes-là, i vout "surfer sur les nouvelles technologies de la communication", sa pinse li. Faut dire qui lès smartphones divègnut di pus-en-pus smart, çu qui vout dire, è walon do Wisconsin, "malin". Asteûr, on pout payî, ou ièsse payî, en-aspouyant dissu one touche di s'tèlèfone di potche. Mins d'avant di propôsé à tote li soce di fé rintré li Tchirlicke dins l' muséye, nos' molon a v'lu assayî lî-min.me onk di sès novia sutî tèlèfone. Il a min.me stî jusqu'à-z'èn-acheté onk, avou sès caûrs d'à li. On cop qu'il l'a ièu didins sès mins, il a stî tot s'baré di vouye tot su qu'on pou fé avou cès cayèts-là : on pou r'çûre èt èvoyî dès caurs dins l'monde ètir ... Et, i l'a v'lu assayî. Come c'èst todîs pu aujîye di payî one saqui, qui d' trover one djîin qui vôreûve bin vos d'ner dès caûrs, i s'a dit qui l'pu simple po l'asprouwer, c'èstait di fé one comande pa tèlèfone. Et pusqu'i n'faut nin awè fwim po mougnî on bokèt d'taute, il a tèlèfoné à on grand botike, po comandé one taute au suke. C'èst-ne comère qui li a rèspondu.

- "Po l'bolèdjerîye, aspouyer dissu l'onk. Po l'brèsseû, aspouyî dissu l'deûs ..." C'èst danjereû insi qui ça dwèt aller : i faut bin tchwèsi, puisqu' èvou l'brèsseû passe, li bolèdjî n'passe nin. I n'ratind nin pus longtîmps, èt aspouye dissu li onk. Quand l'comère li dit : "Pour le français, appuyer sur le un ; Voor Nederland, druk twee ; Fur Serbo-kroate, pritisnit 3 ; Po li malgach', t'aspouye dissu li 4 ; ... ". On cop qu'èle a ièu disrôlé tote si lisse, il èst bin binauche d'aspouyî dissu l'14 po causer è walon. I finit pas tchaîr dissu one vrèye feume qui li dit. - "Bolèdjerîe d'Mouise, bondjoû Mossieû. Dji m'lome Djanine. Po mia vos sièrvu, nos' causâdje èst-enrèjistrer. Qu'èst-ce qui dji pous fé por vos ?" - "Bondjou, nosse dame, dji voreûve bin passé comande", dis'-t-i nos' Molon.

- "Bin sûr, èst-ce qui dji pou awè vos' nènene ?", rèspond l' bolèdjèresse.

- "Nènene ? Bin, l'comande, c'èst por mi, nin po m' mârîne ..."

- "Non, vos' NN, vosse Numéro National. C'èst scrît dissu vos' cârte d'identité !" - "Han ... bon. Dji cache après", èt i finit pa li d'ner. Il ètind adon qu'èle chipote dissu s'-n-ordinateûr, divant di li dire :

- "Mèrci Mossieû. Divant d'prinde vos'comande, dji voreûve bin sawè si nos avans lès bons renseignements. Vos vos lomez Joseph Binauche, vos d'mèroz reuwe do Mayeur èspètchi, au numéro 14, à Djambes. Vos-èstoz rauyeû d'dints. Dintisse qwè ... Vosse numéro di tèlèfone, c'èst ..." èt èle li récite to s'pédigrée – qui min.me si Moman n'areûve nin seû è dire ostant. - "C'èst bin ça, Mossieû Binauche ?".

L'ome, tot s'baré, balzine one miète, èt li rèspond : "Oyî, tot ça èst djusse". - Là-d'sus, èle li dit : "Avou li géolocalisation, dji vwès qui vos èstoz en trin di tèlèfoné dispu l'apârtèmint da Mam'zèle Ginette Dubar, qu'èst vos' novèle secrètaire. Come il èst onze eûre au gnût, èt qui vos èstoz en condjî, po vos apwarter li martchandise chez Mamzèle Dubar, i vos faut nos èvoyî on SMS avou l'code ABU24." Là, il n'a d'djà pus si fwim qu'ça ... Mins, tot r'muwé, i n'sé rin dire d'ôte qui :

- "Euh ... oyî, dji vos èvouye ça tot d'chûte. Mins d'où vint qui vos con'choz tot ça ?"

- "Mossieû Binauche, audjourdu, tos lès ordinateûrs caus'nut èchone".

- "Ah bon ... Ben, mi, dji vous djusse comander one taute au suke di pot"

- "Oh, Mossieû Binauche ! C'èst nin oune bone idée, savoz ...".

- "Poqwè ? Gn-a-pupont ?"

- "Non, Mossieû Binauche, mins vos savoz bin qui, avou vos' cholestérol, èt dispu vos dôbe pontâdje au keûr, vos'-t assurance vîye vos disfind di mindjî pus d'deûs grames di suke pâr djoû. Si vos confirmé

vos' comande, vos' compagnîye d'assurance sèrè prév'neuwe èyèt va si r'touiné après vos, èt va vos d'mander di payî 524 Euros di pus, tos l'-z-ans."

- "Oyî, vos avoz rêzon. C'est bran. mint d'caûrs po on bokèt d'taute. Vo avoz one saqwè à nos r'comandé ?"

- "Bin sûr, Mossieû Binauche. Dji pinse qui vos glèt'roz d'pléjî avou nos' taute aux concombres ricouviète di maquéye. On l'lome è francè, 'la tarte aux concombres masqués'. Li pause èt féte avou do bûrè èyèt d'èl mârgarine sins craus, au-z-Oméga-3. C'est bon po s'qui vos avoz èt, insi, vos vos sintroz pus lèdjêr, si lèdjêr qui vos n'djond'roz pus tère, po vos' chîje avou Mam'zèle Dubar."

- "Ah ! Et vos pinsé qui l'taute aux concombres, c'est bon por mi, adon ?"

- "Assuré, Mossieû Binauche. D'pus, i vos faut sawè qui, di l'après-dîner, Mamzèle Dubar a rwétî dissu Google après 'concombres' èyèt 'taute'. C'est vos dire s'-n-idéye. Insi, vos pourè mârquer dès pwints avou lèye ..."

- "Adon, dji m'vos va comandé deûs grandès tantes aux concombres".

- "Mossieû Binauche, deûs, c'est bran. mint, pace qui li concombre, c'est-on antioxydant, sa pinse l'ôte. Avou lès pilûres di Zazaplus qui vos d'voz prinde en mindjant, vos aloz awè dès maus d'vinte. Et, Mamzèle Dubar risquéye d'awè mau s'tièsse, avou l'poûde di périlimpinpin qu'èle prind po n'nin grochi."

- "Bon, bè ... Rin qu'ène taute adon ! Volà li numèro di m'cârte di crédit."

- "Non.na, Mossieû Binauche, ça n'irè nin. Dji vwê qui vos avoz d'djà pasè oute do plafond dissu vos' cârte Visa. D'après nos' réseau satèlites, vos avoz rouvî vos' cârte Mastercard dins vos' bûrau. Et, dins ç'cas-ci, vos' comptâbe ni s'lèyera nin adîre, si vos sayî di vos sièrvu d'èl cârte di vos' bûrau. D'ostant d'pu qui vos comptâbe, c'est vos' feume ..."

- "Ca va, ça va ... Dji m'va dis'tchin-de qwé dès biyèts au Bancontact."

- "Mossieû Binauche, dj'a bin peû qui ça n'vaye nin. Cèt' samwin.ne-ci, vos avoz d'djà r'satchî foû do Bancontact 1.200 Euros. I vos faut ratinde l'samwin.ne qui vint po p'lu r'satchî co dès caûrs. Et dj'a bin peû qui Mamzèle Dubar ni ratinde nin. Di pu, fioz atincion, dji vwê qui vos' feume vint djusse di passé au Bancontact qu'èst-à costé di l'apârtèmint di Mam'zèle Dubar. Non, si dji pou vos d'ner on consèy, trové one boune èscuse èyèt d'mandé à Mamzèle Dubar di vos pruster dès caurs. D'après lès lîves di compte, èle duvreûve awè 80 Euros dins s'pôrmanôye." Tot pèneûs, i sins bin qui n'a wêre li chwês, èyèt i li rèspond :

- "Si vos d'joz ça, ça dwè ièsse li vraî. Combin d'timps èst-ce qui vos faut ponos apwarté l'taute ?"

- "Nos pwârteû sèrè à l'apârtèmint da Mam'zèle Dubar dins on diméye èûre. Mins wétoz bin qui l'tchin do vijin, qui n'a nin stî vacciné conte li râje, fûche rintré. D'on ôte costé, si vos v'loz spaurgnî do timps èt dès caurs, vos p'loz ètou v'nu l'qwé vos-min.me. Mins, fioz atincion, pwârté one taute en mwinnant one Yamaha 750, ci n'èst aujyîe ..."

- "Qui s'qui vos a dit qui dj'èsteûve avou m'moto ?"

- "Aujyîe, hin, Môssieû Binauche. Londi, vos avoz ieû on accidint avou vos' Mercédès, qu'èst d'mèrée au garage po l' rifé. Gn-a cink

munute, li police vint d'vos mète on procès, cause qui vos' moto èst mau gârèye, dissu l'trotwâr, d'avant l'apârtèmint da Mam'zèle Dubar. Adon, à vos'place, dji n'mwinrè nin vos' moto asteûr ! Avou l'police dins l'coron, c'est risquéye. Gn-a trwès quart d'èûre d'tci, au bâr 'Lès amuzètes', vos avoz payî chîj cocktails qui sont co pu fwâr qui do lacia d'maçon ... Si vos d'voz soflé dins l'ballon, vos-èstoz cû !"

- Là, nos'-t-ome n'è pou pus. "Djanine, c'est l'diâle qui vos arèdje. Vos n'èstoz qu'ène cache-misère".

- "Eh, douc'mint Mossieû Binauche. Nos vos avans prév'nu qui nos' causâdje èst-enrèjistré. Si vos m'èvoyî co on còp dès pîds d'pourcia après m'tièsse, dji r'clape li tèlèfone, èyèt one plinte à l'police sèrè évoyîe pa l'ordinateûr to seû, cause qu'il èst agayolé po r'conèche lès afronts. Come vos avoz d'djà stî condanè, gn-a deûs-ans d'itci, po outrage, adon qui vos èstî fin sô ..."

- "Euh ...", c'est tot su qui trove à dire. Il èst-èwaré à tchâir mwart d'astampé.

- "Bon èst-ce qui vos v'loz one saqwè d'ôte Mossieû Binauche ?"

- "Mètz-m' ètou on satchot di boles di gôme. D'après vos' rèclame, c'est po rin chaque còp qu'on vos-achetéye one taute ..."

- "Nos n'plans nin Mossieû Binauche. Nos' plan ISO nos disfind di d'ner dès boubounes au-z-è djins qui pès'nut pus d'cint kilos. Po fé bouf èt ièsse quites, dji pous vos propôsè on r'mètètadje di prix po lès contrats siné avou one entrèprise, qui nos èstans aloyî avou. Dji pinse insi à on contrat d'assistance po divorcî. Dins lès mwés draps où vos vos-èstoz rafârdulé, vos-aloz ènn'awè dandjî ..."

Dji n'sé su qui ça passé après. Dji n'sé nin si, po fini, i-z'ont mindjî l'taute, èt si èle a bin passé. Mins à vouye vos' tièsse, Présidint, c'n'èst nin au-djourdu qui li Tchirlicke sèrè remplacée pa on tèlèfone. Vos-avoz bin rêzon. Et si dji n'a fé qu'one saqwè d'bin, c'est di v'nu véci po vos prév'nu. Eh, à propôs, priyî m'bondjoû à Mam'zèle Dubar ... Cint còps grâces - mès djins - di m'awè chouter jusqu'au d'bout di cès rôyes-ci. »

■ texte Luc Baufoy - photo : Vers l'Avenir



Repères

Septembre

Jeu 10 Après-midi cartes par l'Amicale des 3x20 de Bambois à l'ancienne école

Sam 12 Goûter du club des jeunes retraités de Le Roux- à l'école communale de Le Roux (14h).

Cie des Tchôds-Tchôds : sortie dans les rues de Fosses pour remise des médailles St Feuillen.

Activité apicole à la Ferme de Malplaquée par La Planche d'Envol.

Spectacle et soirée dansante au camping Le Pachy (20h)

Dim 13 Thé dansant au Centre Sportif par Enéo-Senior Amitié (contact : Calande Bernard 071/71 19 14 - 0498 29 64 51)

Lun 14 Conférence du cercle horticole de Fosses à l'Espace Solidarité (19h30)

Jeu 24 Music-lovers : rencontres musicales.

Après-midi cartes par l'Amicale des 3x20 de Bambois à l'ancienne école

Sam 26 150° anniversaire de la Cie Royale St Feuillen de Haut-Vent.

Souper annuel de la Compagnie Royale des Zouaves au Collège St

André

Dim 27 150° anniversaire de la Cie Royale St Feuillen de Haut-Vent

Lun 28 Music-lovers : rencontres musicales

Octobre

Sam 3 Souper annuel de la cie Royale St-Feuillen de Haut-Vent-salle " l'Hauventoise".

WE de fermeture des Jardins du lac de Bambois (Fête d'Automne)

Dim 4 45ème sortie annuelle de la Marche ND d'Aisemont : procession - marche dans les rues du village.

WE de fermeture des Jardins du lac de Bambois (Fête d'Automne)

Lun 5 45ème sortie annuelle de la Marche ND d'Aisemont : visite aux différents quartiers

Jeu 8 Après-midi cartes par l'Amicale des 3*20 de Bambois à l'ancienne école

Sam 10 Dîner du club des jeunes retraités de Le Roux à l'école communale de Le Roux (12h).

Marche des Monastères de la Marche du Footing Club de Fosses

Lun 12 Conférence du cercle

horticole de Fosses à l'Espace Solidarité (19h30)

Mar 13 Etude de l'histoire locale et du patrimoine de la ville par le Cercle d'histoire à la Maison de la Solidarité

Mer 14 Goûter d'automne à la salle des fêtes du Collège St André par Enéo-Senior Amitié

Jeu 22 Après-midi cartes par l'Amicale des 3*20 de Bambois à l'ancienne école

Sam 24 Halloween à l'Ultragame Paintball (18h)

Dim 25 Fête de St Feuillen et de la confrérie St Feuillen à la collégiale : messe (11h) suivie du serment des membres (12h) puis verre de l'amitié.

Fête de St Hubert à la salle communale d'Aisemont par la Marche ND d'Aisemont (contact Denis Quentin : 0474/66 75 28)

Lun 26 Music-lovers : rencontres musicales

Jeu 29 Music-lovers : rencontres musicales

Sam 31 Halloween par Clara Bistouille & Abel Zebuth - Château Winson

Plus de renseignements concernant les activités proposées dans le carnet annuel du Syndicat d'Initiative, ou en téléphonant au 071/71 46 24

VOTRE RECETTE DU MOIS

Boulettes d'agneau au curry doux, choux blanc et riz parfumé

Ingrédients pour la sauce

Gingembre

2 c.c. de garam massala (à parts égales : poivre noir moulu, cumin en poudre, cannelle en poudre, clous de girofle en poudre, noix de muscade en poudre, graines de coriandre écrasées)

1/2 c.c. de poivre de Cayenne

1,5 C.S. de curcuma

2 oignons

2 gousses d'ail

2 C.S. d'huile d'olive

400 g de yaourt entier

2 C.S. de crème épaisse

1/2 chou blanc

Feuilles de menthe

Recette de la sauce :

Peler et râper le gingembre

Mélanger avec le garam massala

Ajouter 20cl d'eau et mélanger

Hacher les oignons et l'ail et les faire revenir dans une sauteuse avec un peu d'huile

Ajouter le poivre de Cayenne et le curcuma

Couper le chou en fines lamelles

Ajouter les lamelles de chou à la préparation

Laisser mijoter

Ingrédients pour le riz parfumé

2 échalotes

1 gousse d'ail

Riz basmati

30gr de beurre

1 c.c. de curcuma

3 clous de girofle

Cannelle en poudre

Recette du riz parfumé :

Rincer le riz à l'eau et l'égoutter

Moudre les clous de girofle

Couper finement les échalotes et écraser l'ail et les faire revenir dans le beurre

Ajouter le riz égoutté

Faire revenir le riz 5 minutes

Ajouter les épices

Ingrédients pour les boulettes :

1 oignon

1 gousse d'ail

2,5 cm de gingembre

Hachis agneau/porc (120gr par personne)

1 œuf

1c.c. de curcuma

Recettes boulettes :

Couper finement les échalotes et l'ail

Mélanger le tout

Faire des boulettes

Les cuire au four sur un papier sulfurisé

15-20 minutes à 180 °

Ajouter les boulettes à la sauce et cuire encore un peu

Ces recettes mensuelles vous sont proposées (testées et approuvées) par l'atelier cuisine organisé au Tour de Table. Bon appétit !